

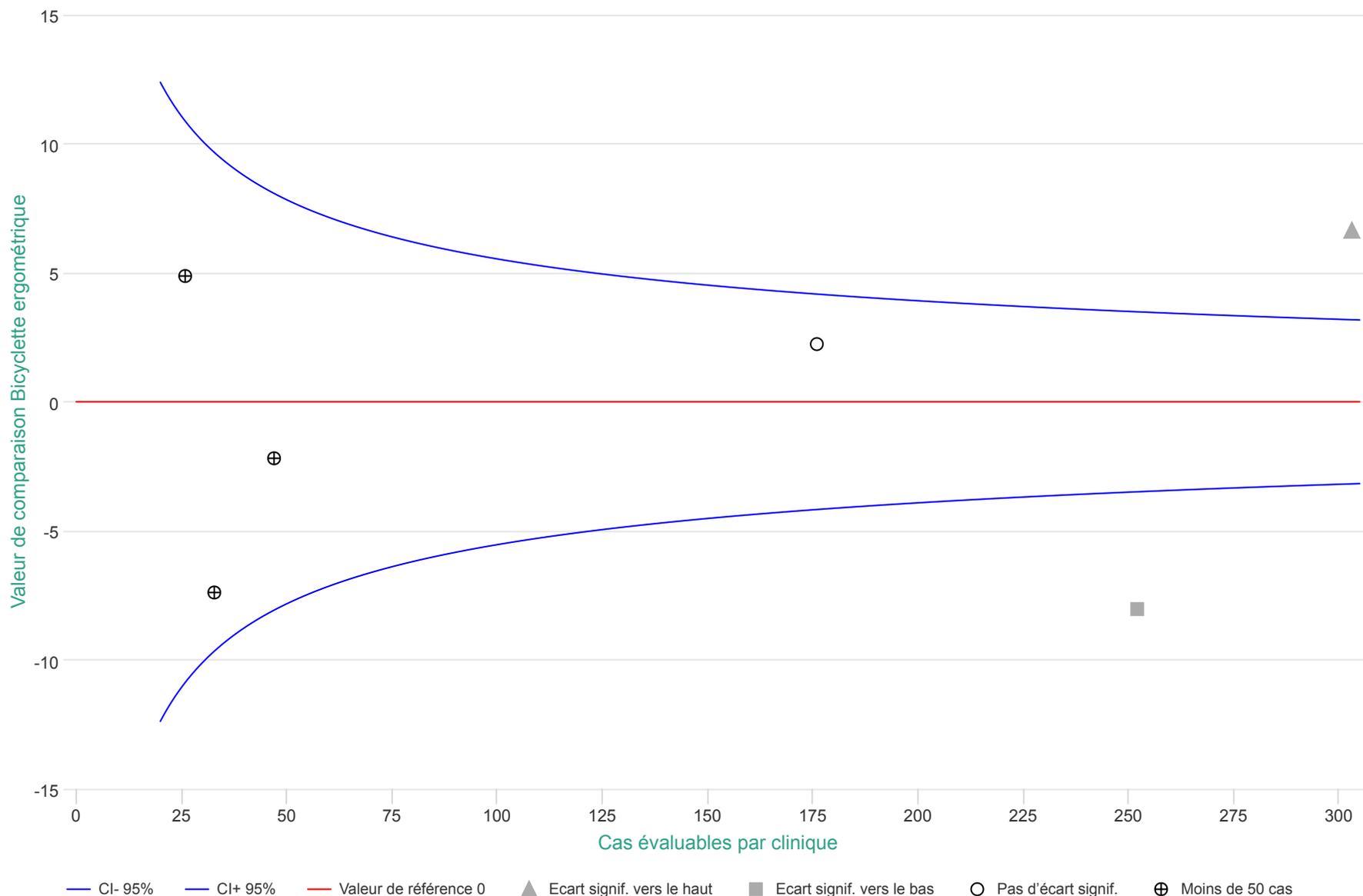
Graphique 3: Résultats de mesure relatifs à la performance physique (bicyclette ergométrique)

Graphique en entonnoir:
valeur comparative bicyclette
ergométrique en fonction des
cas évaluable par clinique en
2020

Commentaire ANQ sur la comparaison présentée (Graphique 3)

Ce graphique présente les
résultats de l'analyse épurée
des risques pour
l'amélioration de la capacité
fonctionnelle physique pour
les traitements du 01.01.2020
au 31.12.2020 dans le domaine
de la réadaptation cardiaque.
Au total, 840 cas de 7
cliniques ont été évalués.

Conformément aux directives
de l'ANQ, il convient d'utiliser
la bicyclette ergométrique
pour mesurer la capacité
fonctionnelle physique des
patientes et patients
cardiaques, pour autant que
leur état de santé le permette.
Sinon, le test de marche de 6
minutes fait office
d'alternative. Parmi les 17
cliniques, sept établissements
ont mis en œuvre les
directives selon le manuel de
l'ANQ et ont utilisé la
bicyclette ergométrique pour
le collectif de patientes et
patients les moins limités.
Pour ces cliniques,



l'échantillon clinique évalué dans le cadre du test de marche de 6 minutes représente donc plutôt les personnes les plus fortement limitées et non pas l'ensemble du collectif de patientes et patients de la clinique respective. Une comparaison directe des résultats du test de marche de 6 minutes entre les cliniques qui relèvent les tests de performance selon le manuel et les cliniques qui utilisent exclusivement le test de marche de 6 minutes n'est donc guère possible.